

**DISCOURS DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE DE LA
REPUBLIQUE DU TCHAD, Amb. ALLAH MAYE HALINA
REPRESENTANT LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ÉTAT A L'OCCASION DE LA REUNION INTERNATIONALE DE HAUT
NIVEAU DE PLAIDOYER ET DE LA MOBILISATION SUR
L'ERADICATION DE LA MALADIE DU VER DE GUINEE**

(N'Djamena, le 17 septembre 2024)

- Monsieur le Président du Conseil National de Transition ;
- Madame, Messieurs les Présidents des Grandes Institutions de la République ;
- Mesdames, Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Mesdames, Messieurs les Conseillers Nationaux ;
- Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations internationales ;
- Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé ;
- Madame la Présidente Directrice Générale du Centre Carter ;
- Officiers Généraux et Officiers Supérieurs des Forces de Défense et de Sécurité ;
- Madame la Déléguée générale du Gouvernement auprès de la ville de N'Djamena ;
- Madame le Maire de la Ville de N'Djamena ;
- Messieurs les Chefs Traditionnels et Religieux ;
- Distingués Invités ;
- Mesdames, Messieurs,

Le Président de la République, Chef de l'État a bien voulu assister personnellement à cet évènement combien important mais compte tenu de son agenda très chargé, il m'a fait honneur de le représenter.

C'est donc pour moi un réel plaisir de m'adresser à cette auguste assemblée réunie pour une cause noble. Permettez-moi de saluer la présence de **nombreuses éminences du monde de la santé à cette première Réunion Internationale de Haut Niveau, de Plaidoyer et de Mobilisation sur l'éradication de la maladie du ver de Guinée.**

Le Gouvernement du Tchad prend la juste mesure de cette forte mobilisation et de ce réel engagement dans la perspective de l'éradication de cette maladie souvent négligée mais qui n'en demeure pas moins préoccupante.

- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs**

Au-delà de sa dimension symbolique, la tenue de cette concertation de haut niveau sur l'éradication de la maladie de ver de Guinée à N'Djamena revêt pour notre pays une profonde signification.

Nous interprétons cet évènement comme étant à la fois une marque de reconnaissance et un défi.

C'est une reconnaissance pour les efforts que notre pays déploie dans le secteur de la santé publique. C'est aussi un défi pour décupler les efforts eu égard à l'ampleur et à l'envergure de la lutte à mener tant en ce qui concerne la maladie de ver de Guinée que les autres pathologies qui sévissent à l'état endémique.

S'agissant singulièrement de la maladie de ver de Guinée, objet des présentes assises, notre pays, le Tchad s'est engagé pour l'éradication de ce mal depuis 1991 par la mise en place de plusieurs stratégies qui ont donné d'excellents résultats.

En effet, aucun cas de maladie de ver de Guinée n'a été enregistré sur la période allant de 2001 à 2009 sur l'ensemble du territoire national. En 2010, alors que le Tchad attendait la certification pour l'éradication de cette maladie, notre pays a connu une recrudescence des cas humains.

En 2012, une nouvelle donnée épidémiologique est apparue. Il s'agit des infections animales au ver de Guinée. Depuis lors, notre pays est redevenu endémique à cette maladie. Aujourd'hui, le Tchad fait partie des rares pays qui rapportent des cas et des infections à cette maladie.

Par ailleurs, deux pays frères, frontaliers du Tchad, à savoir le Cameroun et la République Centrafricaine, bien que certifiés, ont commencé à rapporter des cas.

- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs**

Conscient de cette situation hautement préoccupante, le Tchad, signataire de la Déclaration d'Abu Dhabi du 22 Mars 2022 s'est engagé à renforcer son leadership à travers les différents ministères dans cette lutte contre le ver-de-Guinée. Dans la veine de cette Déclaration, notre pays a honoré une bonne partie des engagements pris, par la mise en œuvre des actions concrètes notamment :

1. Le renforcement de la stratégie d'attachement prolongé des chiens et des chats dans tous les villages ayant notifié un cas ou une infection de ver de Guinée ;

2. L'organisation du forum national regroupant les Gouverneurs des provinces endémiques sanctionné par la déclaration dite « Déclaration de N'Djamena », suivi de l'organisation des mini-fora dans les provinces endémiques pour traduire en actes la déclaration de N'Djamena ;
3. La participation du Programme National d'Éradication du ver de Guinée à la réunion transfrontalière à Yagoua/Cameroun pour le renforcement de la lutte entre les deux pays, et le renforcement de la collaboration entre les programmes des trois pays frères.

A ces actions tangibles, il convient de noter le déplacement du Ministre de la Santé Publique dans les zones endémiques accompagné de l'Ambassadeur des Etats-Unis au Tchad, de la Présidente Directrice Générale du Centre Carter et du Directeur des programmes d'Éradication du ver de Guinée venant d'Atlanta/U.S.A.

- **Mesdames, Messieurs**

Une évaluation de la mise en œuvre de nos engagements révèle un bilan certes encourageant, mais force est de reconnaître que de nombreux défis restent à relever.

Il s'agit de l'accès à l'eau potable à toutes les communautés et particulièrement celles des zones endémiques, et la mobilisation des ressources pour la lutte contre cette maladie.

A cet égard, l'accompagnement résolu et actif de l'ensemble des partenaires intervenant dans le secteur est plus que nécessaire. Cet appui renforcera sans nul doute les efforts que fera le Gouvernement. Je note que tous les départements ministériels concernés sont déjà instruits à l'effet d'inscrire dans leurs plans annuels des lignes spécifiques pour des ressources destinées à la lutte contre la maladie du ver de Guinée assorties des actions précises et impératives.

De même, nous estimons que la réussite de cette noble lutte qui a une dimension globale et holistique exige une synergie d'actions et une complémentarité poussée entre les Etats frontaliers.

C'est dans cette optique que se situe toute la pertinence de la problématique essentielle de la surveillance transfrontalière mise en évidence au cours de cette réunion de plaidoyer et de mobilisation.

Oui, c'est tous ensemble, unis dans un seul élan que nous pourrions relever ce défi majeur comme nous l'enseigne cette sagesse africaine : « **marcher seul, on va plus vite ; marcher ensemble, on va plus loin** ».

Je saisis donc cette opportunité pour lancer un vibrant appel à tous nos pays frères et frontaliers, afin que nous renforçons la collaboration pour qu'ensemble, nous éradiquions à tout prix, la maladie du ver de Guinée.

- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs**

Avant de terminer mon propos, je tiens à remercier le Directeur Général de l'OMS, la Présidente Directrice Générale du Centre Carter, les Ministres de la Santé de la République du Cameroun et de la République Centrafricaine, pour leur participation à cette rencontre.

Ce niveau de participation traduit de manière éloquente notre détermination commune contre la maladie de ver de Guinée.

Mes remerciements vont aussi, particulièrement au Président Jimmy Carter, le pionnier de la lutte contre les Maladies Tropicales Négligées et plus spécifiquement la maladie du ver de Guinée, qui célèbre son Centième anniversaire le 1^{er} octobre de cette année.

En cette heureuse circonstance, je vous prie, Madame la Présidente Directrice Générale du Centre Carter, de transmettre au Président Jimmy Carter, nos meilleurs vœux de santé et de longévité ainsi que l'amitié du Président de la République, Monsieur MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO.

sur ce, je déclare ouverts les travaux de la réunion internationale de haut niveau de plaidoyer et de la mobilisation sur l'éradication de la maladie du ver de Guinée.

Je vous remercie.